

PUBLICATION
RESULTATS DE L'APPEL A CANDIDATURES 2025

Attribution d'une dotation complémentaire aux Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) pour le financement d'actions améliorant la qualité du service rendu à l'usager

Le Département des Pyrénées Orientales a publié un appel à candidatures le 15 novembre 2024, pour l'attribution d'une dotation complémentaire aux SAAD, dont la date limite de dépôt des candidatures était fixée au 2 février 2025.

Cet appel à candidature s'inscrit dans le cadre de l'article 44 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2022, portant le projet d'une restructuration de l'offre de services à domicile et d'une refonte du modèle de financement des prestations d'aide et d'accompagnement.

Cette réforme comporte deux volets :

- la création d'un tarif minimal de solvabilisation d'une heure d'aide à domicile, applicable depuis le 1er janvier 2022, à hauteur de 24.58 € pour 2025 ;
- la mise en œuvre d'une dotation complémentaire, destinée à financer des actions répondant à des objectifs d'amélioration de la qualité du service rendu à l'usager, dotation attribuée dans le cadre d'un appel à candidatures, et sous condition de la conclusion d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM).

Dans ce contexte, 19 candidats ont présenté un dossier en réponse à l'appel à candidatures 2025, dont les 15 dossiers ont été reconnus comme admissibles, analysés, et classés sur une cotation de 141 points.

A l'issue de l'instruction des 19 candidatures, et au regard de la qualité des dossiers, 8 ont été retenus. La liste des candidats retenus est présentée par ordre alphabétique dans le tableau ci-après :

| SAAD RETENUS POUR UN AVENANT AU CPOM EXISTANT |
|--|
| ADMR |
| CCAS PERPIGNAN |
| CCAS PORT-VENDRES |
| RE.SE.DA |

| SAAD RETENUS POUR LA SIGNATURE D'UN PREMIER CPOM |
|---|
| CCAS POLLESTRES |
| CCAS PONTEILLA |
| CCAS TOULOUGES |
| CCAS SAINT LAURENT DE CERDANS |
| SARL ADEMA |
| SARL A2MICILE - AZAE |
| SARL ADHEO SERVICES - DESTIA |
| SAS DOMUS VI DOMICILE |

Cet avis sera publié sur le site du Département : <https://www.ledepartement66.fr>

Perpignan le 11 avril 2025

La Présidente du Département



Hermeline MALHERBE